

Guide pour l'analyse des états financiers des universités et des collèges

Septembre 2016



Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeures et professeurs d'université

www.acppu.ca

Guide pour l'analyse des états financiers des universités et des collèges

Cameron Morrill, Ph.D., FCPA, FCGA,
est un professeur agrégé de comptabilité à l'École de commerce
Asper de l'Université du Manitoba, où il travaille depuis 1997. En tant
que professeur et chercheur, il s'intéresse particulièrement à la
comptabilité financière et à l'audit des états financiers. Il est le
coauteur d'un livre de comptabilité intermédiaire et a publié des
articles dans diverses revues comme *Accounting Horizons*, *Behavioral
Research in Accounting* et *Accounting and Finance*. Il a présidé
l'association du personnel académique de l'Université du Manitoba
de 2010 à 2012 et fait actuellement partie de l'équipe de négociation.

Janet Morrill, Ph.D., CPA, C.A., C.G.A.,
est également une professeure agrégée de comptabilité à l'École de
commerce Asper de l'Université du Manitoba, où elle enseigne au
niveau du baccalauréat et du MBA. Ses champs d'intérêt en
recherche sont notamment le jugement de l'auditeur et la
comptabilité des régimes de retraite. Elle a publié des articles dans
diverses revues comme *Behavioral Research in Accounting*, *Journal of
International Accounting, Auditing and Taxation* et *Accounting
Perspectives*. Janet est actuellement vice-présidente de l'association
du personnel académique de l'Université du Manitoba et a occupé la
présidence de la Fédération des associations des professeurs
universitaires du Manitoba en 2012 et 2013.



Table des matières

- 1| Introduction
- 2| Analyse des budgets ou des états financiers?
- 3| Approche générale
- 4| Approche par étapes
 - 1^e étape : rapport de gestion précédant les états financiers
 - 2^e étape : principaux états financiers
 - 3^e étape : feuilles de calcul électronique
 - 4^e étape : statistiques
 - 5^e étape : calculs
- 5| Sommaire des diagnostics et des symptômes
- 6| Dernière vérification
- 7| Conclusion
- Annexes

1| Introduction

Comme nous sommes actifs au sein de notre association du personnel académique, nous avons d'abord répondu à la demande de notre négociateur en chef d'analyser les états financiers de notre employeur, l'Université du Manitoba, en prévision des négociations de 2006. Comme la plupart de ses homologues, l'administration de notre université invoquait une situation financière difficile. Rares étaient nos membres qui mettaient en doute cette affirmation, alors que les droits de scolarité au Manitoba étaient les plus bas au pays, que la province recevait des paiements de péréquation, que pouvaient bien connaître les professeurs des finances d'une université? Nous savions que notre rémunération était inférieure à celle d'institutions comparables et, au moment d'établir les budgets, l'administration faisait généralement des déclarations alarmantes sur des déficits projetés. Chaque année, le « solde » à l'état des résultats avoisinait dangereusement zéro : notre établissement, fréquenté par 28 000 étudiants, avait dans ses coffres tout juste de quoi s'acheter une voiture compacte d'occasion. Par conséquent, de nombreux membres appréhendaient le rejet de toute revendication salariale importante, et ses conséquences sur la survie de l'Université.

En 2006, après avoir analysé les états financiers de plusieurs exercices, nous avons conclu que la situation financière de l'Université était stable, voire meilleure depuis un an ou deux. Quand nous avons répété l'analyse en 2009, nous avons constaté que l'Université accumulait d'énormes sommes non affectées au titre de l'encaisse et des placements. Nous étions perplexes, puisque nous devions « nous serrer la ceinture », qu'un important projet visant à dégager des gains d'efficacité dans l'administration était en cours, et que l'état des résultats demeurait, comme d'habitude, aux environs de zéro. Nous avons alors découvert que l'état des résultats peignait, en réalité, un portrait très positif (selon les

Produits nets, le troisième avant-dernier poste), et que le solde de zéro provenait du fait que l'Université virait tous les excédents à l'actif net grevé d'affectations d'origine interne, comme le montrait le poste suivant Virements interfonds. Première leçon : le résultat final du calcul ne se trouve pas à la dernière ligne de l'état des résultats, mais bien vers les deux tiers de la page.

Le discours de l'austérité a continué à régner de 2009 à 2012. L'Université a atteint des sommets de rentabilité en 2012. Pourtant, les virements à l'actif net grevé d'affectations d'origine interne étaient en baisse et le total de l'encaisse et des placements non affectés n'augmentaient plus. Que s'est-il passé? La fièvre de la construction s'est emparée de l'Université. Presque chaque dollar en banque a été dépensé pour la construction d'immeubles (il semble que peu d'argent ait été consacré aux réparations et à l'entretien).

Ce modèle comptable n'a pas varié depuis 2012. L'Université enregistre encore un excédent relativement élevé et ses produits tirés des droits de scolarité et des subventions de fonctionnement augmentent approximativement au rythme de l'inflation. Malgré cela, les budgets des facultés sont continuellement réduits. L'administration centrale remet beaucoup moins d'argent aux unités et se réserve une somme proportionnellement plus importante pour ses « priorités stratégiques ». Même lorsqu'elles ont trait à l'expérience des étudiants, les priorités stratégiques sont généralement prises en main par l'administration centrale et non par les facultés. D'autres priorités stratégiques font l'objet de dépenses élevées : le financement et le marketing, la rémunération des administrateurs principaux et les projets d'immobilisations. Cela vous dit quelque chose?

Ces quatre dernières années, nous avons analysé les états financiers de plusieurs universités et avons constaté les mêmes tendances chez bon nombre d'entre elles. Nous vous encourageons à regarder de près les états financiers de votre université. Des membres de votre association ont peut-être une plus grande connaissance de ces documents et pourraient vous aider à comprendre les éléments les plus complexes.

2 | Analyse des budgets ou des états financiers?

Plusieurs associations du personnel académique veulent analyser le budget de leur université ou de leur collège. Cela semble, a priori, une excellente idée. Comment, en effet, obtenir des augmentations salariales ou la création de nouveaux postes pour les professeurs quand les fonds disponibles sont déjà entièrement affectés à la publicité, aux campagnes de financement ou à des projets immobiliers? Cependant, cet exercice se bute à certains obstacles :

- L'absence de règles d'une autorité externe régissant l'établissement des budgets. Chaque institution a ses propres règles, souvent très complexes. Par conséquent, il y a fort à parier que les membres de votre association, et même beaucoup d'administrateurs de votre université, ne les comprendront pas et que vous ne trouviez pas non plus un spécialiste externe qui saura les démêler.
- La difficulté de comparer les budgets et les états financiers. Les budgets sont généralement établis en fonction des rentrées et des sorties de fonds attendues. Ces rentrées et ces sorties ne correspondent pas aux « produits » et aux « charges » des états financiers, car ceux-ci sont basés sur la comptabilité d'exercice. Plus particulièrement, les immobilisations et les régimes de retraite donneront lieu à des différences importantes. Dans l'état des résultats, ce ne sont pas, par exemple, les dépenses effectuées au titre des immobilisations qui sont comptabilisées en charges, mais plutôt l'amortissement, c'est-à-dire le coût de l'actif étalé sur sa durée de vie utile. Les cotisations d'une université à son régime de retraite sont déterminées par l'actuaire. La charge de retraite à l'état des résultats est le fruit de savants calculs actuariels et peut différer passablement des cotisations réellement versées dans l'exercice (cela est particulièrement vrai si votre établissement est le promoteur d'un régime de retraite à prestations déterminées).
- L'inadéquation entre le budget, particulièrement le budget préliminaire, et les intentions réelles de l'établissement. Après l'adoption du budget, les dépenses qui ne correspondent pas aux montants budgétés sont refusées ou doivent être soumises à une certaine surveillance. Toutefois, les universités et les collèges semblent avoir tendance à « gonfler » leurs budgets, soit en exagérant les dépenses prévues ou en sous-estimant les revenus prévus. L'excédent qui résulte de cette pratique est récupéré par l'administration centrale et sert souvent à ses propres initiatives et à des virements à des réserves en capital ou à des réserves grevées d'affectations d'origine interne. Autrement dit, les activités auxquelles vous aimeriez le plus mettre un frein en analysant le budget n'y figurent souvent même pas.
- La capacité plutôt limitée, semble-t-il, du personnel académique d'amener l'université à changer de cap.

Il peut toutefois arriver que les budgets soient votre seule source d'information. Par exemple, beaucoup d'universités et de collèges ont considérablement augmenté les sommes consacrées aux relations extérieures (campagnes de financement et publicité). Il est probable que seuls les chiffres réels et les prévisions contenus dans le budget fourniront des renseignements à cet égard, car les états financiers ne sont généralement pas aussi détaillés.

Pour les besoins de notre association, nous nous sommes concentrés sur les états financiers de l'Université du Manitoba. Les états financiers ont l'avantage d'être un rapport audité des activités véritables de l'Université, et ils sont élaborés selon un ensemble de conventions comptables relativement normalisées.

Ils comportent toutefois les désavantages suivants :

- Les états financiers sont des documents historiques. Un de nos anciens professeurs nous a un jour expliqué que recourir à l'analyse des états financiers, c'est comme essayer de conduire une auto tout en regardant par la vitre arrière. Porter un regard rétrospectif peut vous révéler des informations sur les décisions prises par l'administration et les priorités sur lesquelles sont fondées ces décisions. De même, l'histoire (récente, tout particulièrement) peut aider à prédire l'avenir. Cependant, certaines variables importantes, comme le nombre d'étudiants, le financement public et le rendement des placements, pourraient s'écarter des tendances passées.
- Les universités et les collèges ont toute la latitude pour décider du niveau de détail de leurs états financiers. Depuis dix ans, les entreprises privées publient des états financiers de plus en plus détaillés, mais les universités ont pris la direction inverse. Il s'ensuit que plusieurs analyses utiles ne peuvent être menées.

Quoi qu'il en soit, voici les grandes lignes de la méthode que nous avons appliquée dans nos analyses.

3 | Approche générale

Comme la plupart des organismes sans but lucratif, les universités et les collèges peuvent compter sur deux sources de financement. Les *apports non affectés* comprennent généralement les subventions publiques, les revenus tirés des droits de scolarité et les revenus provenant de services communément appelés auxiliaires (p. ex. les services dans les résidences d'étudiants, les services de conférence et de restauration, les ventes des librairies sur le campus). Ils peuvent être utilisés pour toutes fins conformes à la mission de l'établissement et servent généralement à financer son fonctionnement. Les *apports grevés d'affectations ou affectés* peuvent uniquement servir à une fin déterminée, comme les immobilisations (terrain, édifices, équipements) ou les dotations. Lorsqu'un donateur précise à quelle fin son apport doit être utilisé, celui-ci est considéré comme *grevé d'une affectation d'origine externe*.

De manière générale, lorsque nous analysons les états financiers d'universités et de collèges, nous commençons par repérer les ressources disponibles pour le soutien à l'enseignement et à la recherche, qui permettraient, par exemple, d'augmenter la rémunération globale des employés et d'embaucher des professeurs supplémentaires, ainsi que la provenance de ces ressources. Ce sont habituellement des actifs non affectés. Nous essayons de déterminer si l'établissement dispose de ressources inutilisées dont il pourrait se servir pour bonifier la rémunération des employés et si ces ressources sont durables (s'agit-il de ressources récurrentes sur lesquelles on peut compter?). Pour ce faire, nous devons répondre aux questions fondamentales suivantes :

- À combien s'élèvent l'encaisse et d'autres actifs liquides (placements) non affectés de l'université? Quelles ont été leurs variations dans le temps?

- Si le compte d'encaisse et de placements non affectés est excédentaire, d'où provient l'excédent?
- Si l'université n'utilise pas l'excédent pour améliorer la situation du personnel académique, à quoi est-il affecté?

Il est important d'examiner de près l'encaisse et les placements. Les règles et les conventions comptables sont complexes et leur application peut donner lieu à différents niveaux de données et d'informations difficiles à déchiffrer. À l'inverse, il est relativement facile de comprendre le poste « Encaisse et placements ». Ces deux éléments sont habituellement comptabilisés à leur valeur marchande à l'état de la situation financière. Dit très simplement, une université reçoit de l'argent des étudiants, des gouvernements et d'autres sources, et utilise de l'argent pour payer les salaires, les avantages sociaux, les services publics, les immeubles, etc. Lorsqu'elle est en bonne santé financière, ses rentrées d'argent dépassent ses sorties d'argent, et l'excédent s'accumule dans un compte en banque ou un compte de placements. Notre objectif est de nous concentrer sur le solde de l'encaisse et des placements et de déterminer dans quelle mesure il fluctue dans le temps.

Il faut, en premier lieu, identifier les actifs liquides (encaisse et placements) dont l'université ou le collège peut disposer pour payer les salaires et les avantages sociaux des employés. C'est compliqué, parce que tous les établissements examinés appliquent la comptabilité par fonds, une méthode selon laquelle tous les actifs et les passifs sont divisés entre différents fonds sur la base des restrictions d'affectation imposées par les donateurs. Chaque université ou collège est libre de se doter des fonds que requiert sa situation particulière, mais, en général, tous les établissements ont les fonds suivants :

- *Le fonds d'administration générale ou de fonctionnement* n'est habituellement pas affecté, ce qui signifie que l'université peut y puiser pour toutes fins conformes à ses objectifs généraux, notamment pour payer les salaires et les avantages sociaux des employés et d'autres dépenses de fonctionnement. Les principaux apports (appelés « produits » par les comptables) sont les subventions publiques, les droits de scolarité et autres frais payables par les étudiants, ainsi que les revenus tirés de services auxiliaires (comme le stationnement, la librairie sur le campus, les résidences d'étudiants, etc.).
- *Le fonds d'immobilisations* est composé d'actifs à long terme, comme les terrains, les immeubles, les équipements et les collections des bibliothèques, ainsi que de sommes d'argent reçues spécifiquement pour financer des acquisitions futures. Les ressources du fonds d'immobilisations peuvent *seulement* servir à acquérir ou à rénover des actifs à long terme. Elles proviennent de subventions publiques pour les immobilisations et de campagnes de financement.
- *Le fonds de dotation* fournit les sommes nécessaires, parfois pour assumer des dépenses de fonctionnement générales, mais souvent pour financer des activités déterminées, comme les bourses d'études et les chaires académiques. Il se distingue des autres fonds par le fait que l'apport original (le capital) doit demeurer dans des placements et que seuls les revenus de ces placements peuvent être dépensés. L'apport provient souvent de legs ou d'autres formes de dons, ou encore de campagnes de financement ciblées.

En général, les universités et les collèges prélèvent les sommes nécessaires pour payer leurs employés principalement du fonds de fonctionnement. Ils ont tendance à présenter une information financière globale, c'est-à-dire un chiffre unique obtenu en regroupant les soldes de tous les fonds. Pour estimer la valeur du fonds de fonctionnement, on doit alors se tourner vers les informations fournies dans les notes complémentaires. D'après notre expérience, ce n'est pas toujours possible.

4 | Approche par étapes

1^{re} étape : rapport de gestion précédant les états financiers

Il est bon de lire le rapport de gestion (rapport habituellement écrit par le président ou le vice-président administratif qui précède les états financiers) des deux dernières années. L'établissement d'enseignement y explique généralement bon nombre des orientations suivies dans l'année, ainsi que les événements importants et les principales opérations qui ont eu lieu. Lisez néanmoins ces rapports avec une bonne dose de scepticisme. Ceux-ci donnent aussi des indications sur le message que la direction veut vendre, qui ne correspond pas toujours à la réalité sur le terrain. Nous avons constaté que chaque établissement affirmait éprouver des difficultés financières, et que cela n'était pas toujours vrai.

2^e étape : principaux états financiers

Prenez ensuite connaissance des principaux états financiers (état de la situation financière, état des résultats, état de l'actif net et état des flux de trésorerie). Déterminez si les divers fonds (fonds non affectés, fonds d'immobilisations, fonds de dotation et peut-être d'autres) ont été regroupés ou non. La plupart des universités regroupent tous ces fonds dans une seule colonne à l'état de la situation financière. Cela pose un problème parce que ce sont surtout les fonds non affectés qui vous intéressent. Bon nombre d'établissements produisent aussi un état des résultats global, mais ils l'accompagnent parfois d'une note ou d'un tableau supplémentaire dans lequel ils ventilent les résultats du « fonds d'administration générale », du « fonds non affecté » ou du « fonds de fonctionnement ». Vous trouverez ces ventilations plus utiles que les états globaux.

3^e étape : feuilles de calcul électronique

Prenez une feuille de calcul électronique et saisissez les données sur une période d'environ six ans pour tous les postes de l'état de la situation financière et de l'état des résultats. Dans l'état des flux de trésorerie, saisissez au moins les entrées de trésorerie provenant des activités de fonctionnement, les entrées et les sorties de trésorerie liées aux immobilisations, les entrées et les sorties de trésorerie liées à la dette à long terme et la variation totale de la trésorerie. Essayez de déceler des tendances pendant cette période. Un bon truc consiste à utiliser les couleurs dans Excel pour faire ressortir les tendances décelées : si la tendance semble être une bonne nouvelle (comme une augmentation des produits), surlignez les cellules en vert; si elle semble plutôt une mauvaise nouvelle (comme une augmentation des dépenses en immobilisations), surlignez les cellules en rouge. Si vous n'en savez rien, surlignez les cellules en orange.

4^e étape : statistiques

Examinez les statistiques du Bureau d'analyse institutionnelle ou du recueil de données (ou l'équivalent). Vous y trouverez le nombre d'étudiants exprimé en équivalents temps plein (ETP), un renseignement utile, et peut-être d'autres statistiques intéressantes sur divers groupes d'employés (personnel académique, personnel de soutien, cadres et professionnels, haute direction) qui vous aideront à déterminer si les charges d'enseignement sont plus lourdes (ratio étudiants-professeur plus élevé, peu ou trop d'employés de soutien par professeur) et si l'administration souffre d'embonpoint.

5^e étape : calculs

Faites les calculs suivants :

1. La somme de l'encaisse ainsi que des placements à court et à long terme.
2. La somme de l'encaisse et des placements affectés. Une partie du résultat sera constituée des dotations, indiquée sous « Actif net, Dotations ». L'autre partie, les « Produits reportés », est plus complexe. Les produits reportés se trouvent dans le passif, à l'état de la situation financière (ou bilan), et font également l'objet d'une note complémentaire. Il y a un hic : une portion des produits reportés est encore liquide, dans l'encaisse et les placements – un poste que vous devez évaluer à cette étape, alors qu'une autre portion a été dépensée pour réaliser des projets d'immobilisations (généralement, des immeubles), et donc, sortie de l'encaisse. Vous devez trouver à combien s'élève cette portion dépensée. Elle peut être présentée comme un élément du passif à l'état de la situation financière, sous un poste appelé quelque chose comme « Apport reporté non amorti ». Cependant, il est plus probable qu'elle soit intégrée au compte de produits reportés et, pour en connaître le montant, vous devrez lire la note. Soustrayez ce montant des produits reportés. Le reste constitue la meilleure estimation des produits reportés inclus dans l'encaisse et les placements parce qu'ils n'ont pas encore été dépensés.
3. Estimez la valeur de l'encaisse et des placements à court et à long terme non affectés. Cette valeur correspondra au moins au total de l'encaisse et des placements à court et à long terme obtenu au point 1 ci-dessus, diminué de l'actif net constitué des dotations, puis diminué des produits reportés inclus dans l'encaisse et les placements à court et à long terme calculés au point 2 ci-dessus. Consultez à l'annexe 1 le sommaire des principes comptables sous-tendant ces calculs, et à l'annexe 2, un exemple de ces calculs appliqués aux états financiers de l'Université du Nouveau-Brunswick pour l'exercice 2014, et à l'annexe 3, les calculs faits pour l'Université d'Ottawa.
4. Si l'état des résultats (ou un tableau inclus plus loin dans les états financiers) présente l'information en deux parties, le fonds de fonctionnement général ou non affecté et le fonds d'immobilisations général ou non affecté, concentrez-vous sur le fonds de fonctionnement général ou non affecté. Dans le cas d'un état des résultats global, faites ce qui suit :
 - a) Déterminez quels sont les produits du fonds général. Vous trouverez l'information sur le [site web](#) de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) et dans la section réservée aux membres du [site web](#) de l'ACPPU;
 - b) Déduisez l'amortissement des charges générales. L'amortissement est une charge du fonds d'immobilisations, non du fonds de fonctionnement général;
 - c) Établissez à quoi se rapportent les gains et les pertes sur les placements. À moins que votre université détienne des placements à long terme non affectés d'une valeur importante, les gains et les pertes se rapportent probablement aux placements affectés ou, parfois, aux placements du fonds de dotation. Dans ce cas, déduisez-les des produits nets.
5. Utilisez des graphiques ou des tableaux pour suivre les fluctuations des comptes qui, à notre avis, sont habituellement variables, comme les suivants :

- a) Les produits nets,
 - b) Les immobilisations,
 - c) L'encaisse et les placements non affectés,
 - d) L'actif net non affecté et l'actif net grevé d'affectations internes,
 - e) La dette à long terme.
6. Calculez les ratios suivants qui, à notre avis, sont habituellement variables :
- a) Le ratio dépenses en immobilisations/étudiant,
 - b) Le ratio du personnel académique au personnel de soutien, au personnel administratif, et aux cadres et professionnels.
7. En établissant les produits nets, c'est-à-dire le « résultat net », assurez-vous que vous n'avez pas soustrait les charges suivantes des produits :
- a) L'amortissement,
 - b) Les virements au fonds d'immobilisations,
 - c) Les virements à l'actif net grevé d'affectations d'origine interne,
 - d) Les gains et les pertes sur les placements des fonds affectés ou des fonds de dotation.
8. Prenez garde aux exercices 2011 et 2012. Des changements importants survenus ces années-là peuvent avoir eu un effet sur certains comptes :
- a) Les immobilisations (ont peut-être été réévaluées à leurs justes valeurs marchandes de 2011),
 - b) Les régimes de retraite (et plus probablement le déficit ou l'excédent, qui peut être considérablement différent),
 - c) Les placements (on ne comptabilise plus séparément les placements à court terme et les placements à long terme).
- Regardez les chiffres présentés dans les états financiers de 2011, puis les chiffres fournis pour 2011 dans les états financiers de 2012, pour voir s'il y a eu des différences importantes. Si tel est le cas, gardez à l'esprit qu'une analyse portant sur six ans qui inclut les comptes visés par de nouvelles règles comptables à partir de 2012 peut être erronée.
9. Faites attention aux régimes de retraite. Si l'université offre un régime de retraite à prestations déterminées à certains de ses employés, lisez la note qui s'y rapporte pour connaître la période d'amortissement des gains ou des pertes actuariels. Si ceux-ci sont amortis sur la durée moyenne prévue du service futur des employés, la charge de retraite sera probablement modérée et correspondra souvent d'assez près aux cotisations réelles en espèces de l'université. Cependant, s'ils sont comptabilisés en résultat dans l'exercice courant (on dit habituellement « comptabilisés immédiatement » ou « entièrement comptabilisés »), ils entraîneront des fluctuations du résultat tellement marquées qu'elles masqueront toutes les autres, même s'ils auront probablement une incidence beaucoup moins prononcée sur la position de trésorerie.
10. Il est également intéressant de faire les analyses suivantes :
- a) **Analyse horizontale** – Une comparaison des augmentations relevées dans divers comptes en divisant chaque valeur par la valeur de la première année de l'analyse, comme suit :

Diviser les produits totaux des exercices 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 respectivement par les produits totaux de 2009.

Diviser les charges totales des exercices 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 respectivement par les charges totales de 2009.

Diviser le nombre total d'étudiants dans les exercices 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 respectivement par le nombre total d'étudiants en 2009.

Diviser les salaires totaux du personnel académique pour les exercices 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 respectivement par les salaires totaux de 2009. Notez que les salaires du personnel académique indiqués par votre université ou collège peuvent comprendre ceux de chargés de cours et d'employés de soutien qui ne sont pas membres de votre association. Aux fins de ce calcul, vous pouvez utiliser le chiffre correspondant aux salaires totaux réels ou estimés des membres de votre association.

Diviser le salaire total du recteur pour les exercices 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 respectivement par son salaire total en 2009.

Diviser le nombre total de membres du personnel académique pour les exercices 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 respectivement par le nombre correspondant en 2009.

Diviser le nombre total d'employés de soutien ou d'employés administratifs pour les exercices 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 respectivement par le nombre correspondant en 2009.

- b) **Analyse verticale** – Une comparaison des postes des produits ou des charges exprimés en pourcentage des produits totaux ou des charges totales pour voir s'il y a eu des changements dans la

composition. Il serait particulièrement intéressant de vérifier si le total des subventions publiques et des droits de scolarité exprimé en pourcentage des produits totaux est demeuré stable (ceci indiquerait que l'université a majoré les droits de scolarité pour compenser les compressions budgétaires imposées par le gouvernement) ou si les charges liées à la rémunération du personnel académique ont diminué par rapport à d'autres. À noter que si la part des charges liées à la rémunération du personnel académique dans les charges totales est passée, par exemple, de 32 % à 28 %, il ne s'agit pas d'une diminution de seulement 4 %, mais bien de 12,5 % ($4\% \div 32\%$)! Ce genre de tendance semble constituer un facteur important dans les différends portant sur la capacité de payer.

11. Déterminez le montant de l'actif net non affecté ayant servi à acquérir des immobilisations et le montant du virement à l'actif net grevé d'affectations d'origine interne. Ces montants peuvent se trouver dans une note intitulée « Virement interfonds » ou à l'« état des variations de l'actif net ». Ils peuvent également se situer vers le bas de l'état des résultats, car il se peut que l'administration ait soustrait les charges des produits pour arriver à un chiffre qui *devrait* s'appeler « produits nets ». Sous cette ligne, l'administration peut présenter les virements au fonds d'immobilisations et les virements à l'actif net grevé d'affectations d'origine interne, pour aboutir à un montant qu'elle *espère* vous faire penser qu'il s'agit des produits nets (mais qui, évidemment, ne l'est pas). Il faut alors calculer ces ratios en tant que :
- pourcentage des revenus de fonctionnement; et
 - pourcentage des salaires du personnel académique.

12. De plus en plus, les universités et les collèges s'associent avec d'autres partenaires pour former des coentreprises chargées d'exploiter certaines de leurs activités commerciales. Ils en feront mention dans les notes complémentaires. Si les coentreprises génèrent des profits notables, assurez-vous qu'ils sont compris dans les produits nets. Pour ce faire, vous devrez lire les notes complémentaires qui traitent de ces entités. Si les profits ont été « consolidés », « consolidés proportionnellement » ou « comptabilisés à la valeur de consolidation », ils seront inclus dans les principaux états financiers. S'ils ont été comptabilisés « au coût » ou selon la « méthode du portefeuille », ils n'ont *pas* été intégrés. Toutefois, l'établissement pourrait puiser dans les sommes accumulées s'il le souhaitait (avec l'accord des autres partenaires de la coentreprise).

5 | Sommaire des diagnostics et des symptômes

Nous avons relevé des comportements communs aux établissements. Si votre université ou collège se trouve dans l'une ou l'autre des situations diagnostiquées ci-dessous, il y a de fortes chances pour que ses états financiers affichent les symptômes suivants :

Diagnostic	Symptômes
Établissement en bonne santé financière	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les produits nets <i>avant</i> les virements interfonds sont positifs. ■ Le total de l'encaisse et des placements non affectés n'est pas nécessairement à la hausse ou même stable (s'il est à la baisse, c'est probablement à cause des virements au fonds d'immobilisations). ■ L'actif net non affecté n'est pas nécessairement positif, à la hausse ou même stable (s'il baisse ou devient négatif, c'est probablement parce que des fonds sont grevés d'affectations d'origine interne).
Établissement aux prises avec des difficultés financières	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les produits nets <i>avant</i> les virements interfonds sont nuls ou négatifs. ■ Le total de l'encaisse et des placements non affectés est probablement bas ou à la baisse (ou la dette à long terme a considérablement augmenté).
Prélèvements de fortes sommes dans les fonds non affectés pour des dépenses en immobilisations	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les produits nets <i>avant</i> les virements interfonds sont positifs. ■ L'actif net non affecté n'a pas augmenté autant que les produits nets. ■ Le total de l'encaisse et des placements non affectés n'a pas augmenté autant que les produits nets. ■ Des virements importants ont été faits du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations.
Fonds non affectés grevés d'affectations d'origine interne	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les produits nets <i>avant</i> les virements interfonds sont positifs. ■ L'actif net non affecté n'a pas augmenté autant que les produits nets. ■ Le total de l'encaisse et des placements non affectés a augmenté. ■ Des virements importants ont été faits du fonds de fonctionnement à des fonds grevés d'affectations d'origine interne.

6 | Dernière vérification

Faites une dernière vérification, question de vous assurer d'avoir un tableau fidèle de la situation de votre université au cours de la dernière année. Comparez les quatre graphiques suivants :

- les produits nets (avant virements interfonds et déduction de l'amortissement ainsi que des gains et des pertes sur les placements des fonds affectés ou des fonds de dotation);
- les rentrées de fonds provenant des activités de fonctionnement (comptabilisés dans l'état des flux de trésorerie);
- la somme de l'encaisse et des placements non affectés;
- l'actif net non affecté.

Un examen de l'état des résultats devrait vous indiquer les facteurs à l'origine des tendances dans les produits nets. Les bonnes et les mauvaises années étaient-elles attribuables aux gains et aux pertes sur les placements ou sur le régime de retraite (2008, 2009 et 2011 ont été de mauvaises années pour les finances des universités, contrairement à 2012 et à 2014) ou à d'autres facteurs?

En général, les rentrées de fonds provenant des activités de fonctionnement devraient refléter les tendances dans les produits nets. Elles seront toutefois plus élevées, d'un montant correspondant à l'amortissement.

L'encaisse et les placements non affectés refléteront probablement les rentrées de fonds provenant des activités de fonctionnement *sauf* s'il y a eu d'importantes acquisitions d'immobilisations ou d'importants virements au fonds d'immobilisations (dans ce dernier cas, le total de l'encaisse et des placements sera moins élevé que prévu) ou s'il y a eu un fort accroissement de la dette à long terme ou, au contraire, d'importants remboursements.

L'actif net non affecté devrait également refléter les tendances des produits nets à moins que ces derniers aient été grevés d'affectations d'origine interne ou investis dans des immobilisations (comme ces deux possibilités se concrétisent presque toujours, l'actif net non affecté ne varie généralement pas beaucoup).

7 | Conclusion

Comme les conventions comptables ont été modifiées en profondeur depuis dix ans, les recherches dans le domaine ont montré que la plupart des organisations avaient étoffé considérablement leurs états financiers publiés, et que le fonctionnement des marchés financiers s'était également amélioré grâce à la disponibilité de meilleures informations.

Malheureusement, les universités et les collèges n'ont pas emboîté le pas, au contraire. Bon nombre d'entre eux ont commencé à produire des états financiers plus courts et plus sommaires. Par exemple, plusieurs avaient l'habitude d'inclure des tableaux supplémentaires illustrant séparément les résultats des fonds non affectés, des fonds affectés et des fonds de dotation. Les universités et les collèges présentaient aussi souvent l'actif net grevé d'affectations internes et sa finalité propre. Ils ne le font généralement plus aujourd'hui. Normalement, ils classaient aussi leurs charges par objet ou type (salaires, coût des marchandises vendues, entretien, amortissement, services publics, etc.) ou par fonction (enseignement, administration, entretien, affaires étudiantes, etc.). Bien que le classement de l'administration ne correspondait pas nécessairement à la conception de la majorité du personnel académique (le mot « administration » désignant généralement l'administration centrale seulement, le personnel de soutien et le personnel du décanat étaient intégrés dans la catégorie « enseignement »), il permettait aux utilisateurs des états financiers de comparer les principaux indicateurs des établissements, comme le pourcentage représenté par les salaires dans les charges totales et les charges administratives exprimées en pourcentage des charges totales, et de suivre l'évolution de ces indicateurs dans le temps. Aujourd'hui, les universités et les collèges présentent les charges par fonction, ventilées entre enseignement et recherche non subventionnée, recherche subventionnée, services auxiliaires, activités

spéciales, et exploitation et entretien des installations. Exit les charges relatives à l'« administration ». Cette pratique est certainement contestable du point de vue de la présumée explosion des frais administratifs¹.

Avant 2012 en particulier, de nombreux établissements constituaient des réserves grevées d'affectations internes. Pourquoi? Les affectations internes sont établies par résolution de l'organe directeur d'une organisation. En règle générale, elles permettent d'éviter que l'organisation « oublie » une importante dépense prochaine. Par contre, elles ont pour effet de priver l'organisation d'une certaine flexibilité dans son fonctionnement : elle ne peut plus, par exemple, réorienter de son propre chef des sommes là où elles seraient plus utiles (l'organe directeur doit supprimer l'affectation). À cause de ce manque de flexibilité, un dollar grevé d'une affectation interne est moins utile qu'un dollar non affecté. Les administrations prétendent que les affectations internes sont un outil de gestion financière prudente, mais on peut faire preuve d'une gestion financière aussi responsable, sans sacrifier la flexibilité, en épargnant le dollar et en ne l'affectant pas. Se pourrait-il que la principale raison pour laquelle les excédents sont grevés d'affectations d'origine interne soit de les rendre moins visibles?

Les universités et les collèges ont affirmé avoir des besoins énormes au chapitre de l'entretien différé de leurs immeubles. La plupart des membres du personnel académique signalent qu'effectivement, des bâtiments et des installations sont en mauvais état, mais les estimations de la valeur de l'entretien différé semblent être établies par les établissements d'après les caractéristiques générales des bâtiments et les investissements effectués (voir le rapport sur le [site web](#)

1. Par exemple, voir HECHINGER, J. « The Troubling Dean-to-Professor Ratio », *Business Week*, 26 novembre 2012, p. 40-41.

de l'ACPAU). De multiples universités et collèges se sont lancés dans d'importantes dépenses en immobilisations pour combler ce prétendu fossé créé par l'entretien différé, mais dans bien des cas, ils ont investi dans la construction de nouveaux bâtiments plutôt que dans l'entretien différé des structures en place. En effet, en dépit des sommes considérables engagées au cours des quatre dernières années, les établissements qui fournissent une estimation de la valeur de l'entretien différé n'ont pas réussi à la diminuer, ou si peu. Encore plus ironique, bon nombre des travaux d'entretien différé ne prolongent pas la durée de vie du bâtiment au-delà de sa durée de vie utile initiale, et n'améliorent pas sa fonctionnalité. Pour respecter les conventions comptables, ces dépenses sont donc passées en charges plutôt que comptabilisées à l'actif. Elles ne peuvent pas être portées au fonds d'immobilisations affecté. Par conséquent, il semble que les universités et les collèges qui vivent des sommes non affectées au fonds d'immobilisations pour financer l'entretien différé ne peuvent souvent pas les utiliser à cette fin. Bien des dépenses en immobilisations paraissent être engagées pour satisfaire de simples caprices : souvent, le bâtiment n'a même rien à voir avec les deux fonctions de base de l'université, l'enseignement et la recherche. Elles n'atténuent en rien les problèmes d'entretien différé. Elles mobilisent des sommes qui pourraient être affectées aux salaires des professeurs, à la recherche et au soutien des étudiants. Enfin, elles contribuent aussi à augmenter les coûts de fonctionnement futurs d'un établissement au titre des services publics, de l'entretien, de la sécurité et, parfois, de l'intérêt sur la dette.

Au vu de la regrettable fréquence de ces comportements (diminution des informations fournies dans les états financiers, fonds grevés d'affectations d'origine interne, dépenses en immobilisations gargantuesques au détriment de l'entretien différé), les associations de personnel académique ont une excellente raison de lire

attentivement les états financiers de leur établissement et d'éduquer leurs membres. Le savoir, c'est le pouvoir. En ayant une compréhension plus approfondie de la situation financière de leur établissement, les membres sont mieux préparés à lutter pour obtenir la rémunération qu'ils méritent. En outre, lorsqu'elles comprennent la situation financière et les décisions administratives de l'établissement, les associations de personnel académique sont mieux placées pour remettre en question les priorités de celui-ci, particulièrement si, en prétextant l'austérité, l'établissement a dit non à une rémunération concurrentielle, réduit les budgets des facultés, restreint l'embauche de professeurs permanents au profit d'occasionnels, diminué le programme d'acquisitions de la bibliothèque, augmenté la taille des classes ou alourdi les charges de travail.

Nous aimerions souligner un dernier point. Généralement, il ne suffit pas de lire les états financiers pour avoir une compréhension *pleine et entière* de la situation et de la performance financières d'une université ou d'un collège. Les états sont des résumés. Ils sont ainsi plus faciles à lire et à comprendre, mais ils omettent des informations plus détaillées qu'il serait utile de posséder pour faire une analyse comme celle que nous avons décrite ici. Par exemple, les produits reportés ou reçus d'avance comprennent des éléments qui grèvent l'encaisse d'affectations (comme des subventions de recherche, des apports inutilisés au titre des immobilisations), et d'autres, non (comme les droits de scolarité reçus d'avance). Souvent, l'information fournie dans les états financiers est insuffisante pour distinguer ces éléments. Si cela est possible, il est bon de parler aux comptables du bureau du contrôleur de l'université. En cas de doute, il vaut mieux faire preuve de prudence, c'est-à-dire de sous-estimer le montant de l'encaisse et des placements non affectés. Un portrait même approximatif de la situation financière de l'université peut être très utile.

Annexe 1

Méthode du report pour la comptabilisation des dons

Pour la plupart, les universités et les collèges emploient la méthode du report pour comptabiliser leurs dons. Les règles de base de cette méthode sont les suivantes :

- Les apports non affectés sont comptabilisés dans les produits au moment où ils sont reçus.
- Les apports affectés sont comptabilisés dans les produits quand les restrictions imposées sont satisfaites et que la charge correspondante est portée à l'état des résultats :
 - dépenses courantes (salaires des chercheurs dont les projets sont financés au moyen de subventions ou de dons) : au moment où ces dépenses sont engagées;
 - dépenses en immobilisations : au moment de l'amortissement des immobilisations.

Dans le cas de dons reçus pour financer une immobilisation, la séquence des événements et la comptabilisation dans les états financiers se présentent comme suit :

Événement	Actif à l'état des résultats	Passif à l'état de la situation financière
Réception de l'apport	Augmentation de l'encaisse.	Augmentation du compte « Apport reporté » (ce compte pourrait simplement s'appeler « Produits reportés », mais fera l'objet d'une note complémentaire distincte).
Acquisition de l'immobilisation	Échange d'argent contre l'actif : diminution de l'encaisse et augmentation du compte d'immobilisations.	Virement du compte d'apport reporté au compte d'apport reporté non amorti. Ces deux comptes peuvent être regroupés sous « Produits reportés », mais feront aussi l'objet d'une note complémentaire distincte.
Amortissement de l'immobilisation	Diminution du compte d'immobilisations et déduction de la charge d'amortissement des produits nets à l'état des résultats.	Diminution du compte d'apport reporté non amorti et comptabilisation de produits (s'appelle habituellement « Amortissement des produits reportés », un poste de produits à l'état des résultats).

Voici un exemple :

L'Université de la Grande-Utopie (UGU) entre en activité le 1^{er} janvier. Elle reçoit des subventions publiques de 600 \$, ventilées comme suit : 100 \$ au fonds non affecté, 200 \$ pour le projet d'immobilisations A et 300 \$ pour le projet d'immobilisations B. Une fois achevé, le projet A a coûté 240 \$ (le supplément de 40 \$ est prélevé sur le fonds non affecté) et est immédiatement mis en service. Sa durée de vie utile est de 10 ans. L'UGU verse 50 \$ en salaires pendant l'exercice.

État des résultats

L'état des résultats de l'UGU devrait être comme suit :

Produits :		
Subvention publique (la subvention sans restrictions)		100 \$
Amortissement d'apports reportés (200 \$ ÷ 10 ans)		<u>20</u>
		120
Charges :		
Salaires		50
Amortissement (240 \$ ÷ 10 ans)		<u>24</u>
		74
		<u>74</u>
Excédent des produits sur les charges (produits nets)		<u><u>46 \$</u></u>

État de l'évolution de l'actif net

L'état de l'évolution de l'actif net de l'UGU devrait être le suivant :

	Investissements dans les immobilisations	Fonds non affecté	Total
Solde au 1^{er} janvier	0 \$	0 \$	0 \$
Excédent des produits sur les charges	0	46	46
Virement au compte d'immobilisations (Projet A)	40	(40)	0
Amortissement	<u>(4)</u>	<u>4</u>	<u>0</u>
Solde au 31 décembre	<u><u>36 \$</u></u>	<u><u>10 \$</u></u>	<u><u>46 \$</u></u>

État de la situation financière

Enfin, l'état de la situation financière (ou bilan) devrait être le suivant :

Actif			Passif et actif net	
Encaisse (600 \$ – 240 \$ – 50 \$)		310 \$	Appports reportés (projet B)	300 \$
Immobilisations à la valeur d'acquisition	240 \$		Appports reportés non amortis (projet A : 200 \$ – [200 ÷ 10])	180
Moins l'amortissement cumulé	<u>(24)</u>	<u>216</u>		
			Actif net :	
			Investi en immobilisations	36
			Non affecté	<u>10</u>
				<u>46</u>
Total		<u>526 \$</u>	Total	<u>526 \$</u>

À combien s'élève l'encaisse non affectée ? La réponse est : 10 \$. L'apport non affecté initial de 100 \$ moins 50 \$ versé en salaires moins 40 \$ d'encaisse non affectée utilisés pour le projet A. D'après notre méthode, l'encaisse totale (310 \$) est diminuée des appports reportés (300 \$), ce qui donne une encaisse non affectée de 10 \$.

Annexe 2

Estimation de l'encaisse et des placements non affectés de l'Université du Nouveau-Brunswick²

Voici la marche à suivre pour estimer l'encaisse et les placements non affectés :

1^{re} étape

Prenez note que le fonds non affecté, le fonds affecté et le fonds de dotation sont consolidés dans l'état de la situation financière (ou bilan) de l'UNB. Le montant total disponible dans l'encaisse et les placements à court terme, en milliers de dollars, figure à l'état de la situation financière suivant :

UNIVERSITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK		
État consolidé de la situation financière		
30 avril 2014		
		2014
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placements à court terme (note 4)	80 029	\$
Débiteurs (note 5)	22 973	
Stocks (note 6)	1 530	
Charges payées d'avance	3 921	
	<u>108 453</u>	
Charges reportées (note 7)	4 353	
Placements à long terme (note 8)	291 042	
Immobilisations (note 9)	<u>253 759</u>	
	549 154	
	<u>657 607</u>	\$

[Traduction]

2. Estimation au 30 avril 2014. Se reporter aux états financiers consolidés de l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB) pour l'exercice terminé le 30 avril 2014, qui sont publiés sur le [site web](#) de l'Université (en anglais seulement).

En règle générale, l'encaisse et les placements à court terme sont comptabilisés à la première ligne de l'actif, comme c'est le cas ici, et les placements à long terme sont plus près de la fin de l'énumération des éléments d'actif. À partir des données de l'état de la situation financière, nous calculons que le total de l'encaisse et des placements, affectés et non affectés, est le suivant :

Encaisse et placements à court terme	80 029	\$
Placements à long terme	291 042	
Total de l'encaisse et des placements	371 071	\$

2^e étape

Ensuite, estimez la portion du total de l'encaisse et des placements qui est grevée d'affectations. Nous avons constaté que, dans la plupart des cas étudiés, les affectations touchent deux postes :

1. Le montant *affecté aux dotations* est indiqué sous « Actif net, Dotations » dans l'état de la situation financière. Pour l'UNB, ce montant s'élève à 119 991 \$ et figure dans la partie sur l'actif net, au bas de l'état de la situation financière, qui est reproduite ci-dessous :

UNIVERSITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK		
État consolidé de la situation financière		
30 avril 2014		
		2014
PASSIF ET ACTIF NET		
Actif net (passif)		
Excédent de fonctionnement accumulé	1 469	
Avantages sociaux non capitalisés (note 16)	(55 224)	
Affectations à des fins précises (note 17)	112 092	
Investissements en immobilisations (note 18)	81 029	
Dotations (note 19)	119 991	
	<u>259 357</u>	
	657 607	\$

[Traduction]

2. Toujours à l'état de la situation financière, allez ensuite dans la partie sur le passif et repérez le montant inscrit au poste *Produits reportés* ou *Produits reçus d'avance*. Il s'agit de la somme que l'Université a reçue sous forme de dons, de subventions ou d'autres rentrées de fonds, qu'elle doit utiliser à des fins particulières, et qu'elle n'a pas encore dépensée. L'état de la situation financière de l'UNB comprend des produits reçus d'avance à la fois courants et à long terme. La portion courante est modeste (8 337 \$) et aucune explication n'est fournie quant à sa composition. Les droits de scolarité et les frais de résidence reçus des étudiants pour des cours ultérieurs, par exemple, pourraient en faire partie. Nous n'apportons aucun ajustement, car le montant est modeste et est probablement lié à des activités de fonctionnement.

Le poste Produits et apports reçus d'avance à long terme est beaucoup plus élevé et plus détaillé. Cette partie de l'état de la situation financière est reproduite ci-dessous :

UNIVERSITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK	
État consolidé de la situation financière	
30 avril 2014	
	2014
PASSIF ET ACTIF NET	
Produits et apports reçus d'avance à long terme	
Produits reçus d'avance à long terme (note 13)	1 725
Apports reportés inutilisés (note 14)	121 018
Apports reportés investis en immobilisations (note 15)	146 417
	<u>269 160</u>

[Traduction]

Il s'agit d'un poste comptable (j'ai bien peur qu'il ne soit pas possible de l'expliquer facilement) qui n'a aucun effet sur l'encaisse, de sorte que nous pouvons l'écartier. Les deux postes plus importants sont « Apports reportés inutilisés », de 121 018 \$, et « Apports reportés investis en immobilisations », de 146 417 \$. Ils sont accompagnés chacun d'une note, et il serait bon d'y jeter un coup d'œil :

UNIVERSITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK	
Notes afférentes aux états financiers consolidés	
Exercice clos le 30 avril 2014 (en milliers de dollars)	
14. Apports reportés inutilisés	
Le solde du compte est constitué des éléments suivants :	
	2014
Recherche subventionnée	36 430 \$
Dons affectés inutilisés	54 376
Revenus de dotation inutilisés	29 958
Financement d'infrastructure inutilisé	254
	121 018 \$

[Traduction]

Le poste Recherche subventionnée renvoie généralement à des subventions de recherche provenant d'organismes externes qui doivent (habituellement) être utilisées dans le cadre de projets précis. Le montant de 36 430 \$ indiqué dans la note représente les subventions de recherche reçues mais encore inutilisées. Puisque, d'ordinaire, cet argent ne peut être consacré aux salaires et aux avantages sociaux du personnel académique, nous le soustrayons du total de l'encaisse et des placements. (Exceptionnellement, certains établissements utilisent les subventions de recherche pour rémunérer les chercheurs professionnels, les postdoctorants, etc., qui sont parfois membres des syndicats de personnel académique.)

Il est impossible de savoir ce que contient le poste simplement appelé « Dons affectés inutilisés », d'un montant de 54 376 \$. Ce pourrait être de l'argent réservé à des programmes particuliers et effectivement dépensé à cette fin, mais on peut raisonnablement supposer qu'il ne sera pas affecté aux salaires du personnel académique. Le montant de 29 958 \$ correspond à des revenus de dotation inutilisés. L'intitulé laisse entendre qu'il s'agit de revenus tirés des dotations de l'UNB qui ne peuvent habituellement être dépensés que pour des choses comme des bourses, et qui n'ont pas encore été utilisés.

Le dernier montant, 254 \$, constitue le poste « Financement d'infrastructure inutilisé ». Il pourrait, par exemple, correspondre à une sorte de subvention publique pour des travaux de construction ou de rénovation déterminés.

On peut raisonnablement supposer qu'aucune partie des apports reportés inutilisés n'est libre d'affectation; par conséquent, nous déduisons entièrement le montant correspondant aux fins du calcul de l'estimation de l'encaisse et des placements non affectés.

Enfin, dans la partie « Produits et apports reçus d'avance à long terme », le poste « Apports reportés investis en immobilisations » représente des apports affectés reçus pour des immobilisations et qui ont déjà été utilisés pour des bâtiments, des équipements, etc. Des conventions comptables complexes exigent la comptabilisation de ce poste dans le passif. En ce qui nous concerne, il faut surtout retenir qu'il représente de l'argent déjà dépensé, et non pas une créance sur l'encaisse ou les placements de l'UNB. Par conséquent, nous ne le déduisons *pas* du total de l'encaisse et des placements.

3^e étape

Soustraire la 2^e étape de la 1^{re} étape pour arriver à l'estimation de l'encaisse et des placements non affectés :

Encaisse et placements à court terme	80 029 \$
Placements à long terme	<u>291 042</u>
	371 071
Moins :	
Actif net, Dotations	(119 991)
Apports reportés inutilisés	<u>(121 018)</u>
Estimation de l'encaisse et des placements non affectés	<u>130 062 \$</u>

Annexe 3

Estimation de l'encaisse et des placements non affectés de l'Université d'Ottawa³

Voici la marche à suivre pour estimer l'encaisse et les placements non affectés :

1^{re} étape

Prenez note que le fonds non affecté, le fonds affecté et le fonds de dotation sont consolidés dans l'état de la situation financière de l'UO. Le montant total disponible dans l'encaisse et les placements à court terme, en milliers de dollars, figure à l'état de la situation financière suivant :

UNIVERSITÉ D'OTTAWA	
État consolidé de la situation financière	
30 avril 2014	
	2014
ACTIF	
Actif à court terme	
Encaisse et placements à court terme (note 3)	202 825 \$
Débiteurs (note 4)	85 052
Stocks et autres	12 663
	<hr/>
	300 540
Placements à long terme (note 5)	575 376
Immobilisations corporelles (note 6)	1 638 539
	<hr/>
	2 514 455 \$

En règle générale, l'encaisse et les placements à court terme sont comptabilisés à la première ligne de l'actif, comme c'est le cas ici, et les placements à long terme sont plus près de la fin de l'énumération des éléments d'actif. À partir des données de l'état de la situation financière, nous calculons que le total de l'encaisse et des placements, affectés et non affectés, est le suivant :

Encaisse et placements à court terme	202 825 \$
Placements à long terme	575 376
	<hr/>
Total	778 201 \$

3. Estimation au 30 avril 2014. Se reporter aux états financiers consolidés de l'Université d'Ottawa (UO) pour l'exercice terminé le 30 avril 2014, qui sont publiés sur le [site web](#) de l'Université.

2^e étape

Ensuite, déterminez la portion du total de l'encaisse et des placements qui est grevée d'affectations. Le plus souvent, les affectations touchent deux postes. Le premier est le montant affecté aux dotations, indiqué sous « L'actif net, Dotations » à l'état de la situation financière. Pour l'UO, ce montant est de 233 880 \$. Le deuxième est le montant des revenus (produits) reportés que l'UO a reçus, mais qu'elle ne peut affecter aux activités de fonctionnement.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA		
Notes afférentes aux états financiers consolidés		
Exercice clos le 30 avril 2014 (en milliers de dollars)		
8. Revenus reportés		
Les revenus reportés représentent des ressources non dépensées qui sont sujettes à des affectations d'origine externe. Les variations survenues dans le solde des revenus reportés sont les suivantes :		
	2014	
Solde au début de l'exercice	237 661	\$
Apports reçus au cours de l'exercice	536 066	
Reconnus à titre de revenu	(522 025)	
Transfert aux apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(6 846)	
Solde à la fin de l'exercice	<u>244 856</u>	\$
Le solde est constitué des fonds suivants :		
Fonctionnement	31 325	\$
Recherche subventionnée et fiducie	188 053	
Immobilisations	25 478	
Total	<u>244 856</u>	\$

L'information importante aux fins de notre calcul se trouve dans le tableau situé au bas de la note, qui est une ventilation des revenus reportés. Le premier poste est « Fonctionnement », et aucune explication n'est donnée quant à sa nature. Il pourrait comprendre les droits de scolarité payés par les étudiants pour des cours ultérieurs, des frais de résidence payés d'avance ou du financement pour des programmes particuliers. Nous sommes enclins à penser que ces fonds pourraient être utilisés pour la rémunération du personnel, mais notre évaluation pourrait changer si nous disposions de plus d'informations.

Le deuxième poste, et le plus important, soit « Recherche subventionnée et fiducie », représente le financement pour la recherche reçu du gouvernement ou d'autres bailleurs de fonds. Cet argent a été reçu, mais n'a pas encore été dépensé. Puisque, d'ordinaire, cet argent ne peut être consacré aux salaires et aux avantages sociaux du personnel académique, nous soustrayons ce montant du total de l'encaisse et des placements. (Exceptionnellement, certains établissements utilisent les subventions de recherche pour rémunérer les chercheurs professionnels, les postdoctorants, etc., qui font parfois membres des syndicats de personnel académique.)

Enfin, le dernier poste, « Immobilisations », s'élève à 25 478 \$. Cet argent doit être dépensé pour des projets d'immobilisations et ne peut donc servir à rémunérer le personnel.

Outre les revenus reportés, notons le poste « Apports reportés afférents aux immobilisations », d'un montant de 339 031 \$ qui se trouve aux trois quarts de l'état de la situation financière. Ce poste a trait aux apports affectés reçus pour des immobilisations et qui ont déjà été utilisés pour des bâtiments, des équipements, etc. Des conventions comptables complexes exigent la comptabilisation de ce poste dans le passif. En ce qui nous concerne, il faut surtout retenir qu'il représente de l'argent déjà dépensé, et non pas un droit sur l'encaisse ou les placements de l'UO. Par conséquent, nous ne le déduisons *pas* du total de l'encaisse et des placements.

3^e étape

Soustraire la 2^e étape de la 1^{re} étape pour arriver à l'estimation de l'encaisse et des placements non affectés :

Encaisse et placements à court terme	202 825	\$
Placements à long terme	575 376	
	<u>778 201</u>	
Moins :		
L'actif net, Dotations	(233 880)	
Revenus reportés, Recherche subventionnée et fiducie	(188 053)	
Revenus reportés, Immobilisations	(25 478)	
	<u>447 411</u>	
Estimation de l'encaisse et des placements non affectés	<u>330 790</u>	\$